L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

JEUDI MATIN, 14 MARS.

Aux habitants cotonniers.

Dans un rapport adressé par le docteur H de Vecchi et l'officier du génie, Amici, à S. A. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce d'Egypte, au sujet de la culture du Coton-Bahmieh, ces Messieurs font les recommandations suivantes :

1o. Planter les graines à une distance de soixante dix (70) centimètres, soit vingt-huit de nos pouces américains, les unes des autres.

2o. Ne mettre qu'une seule graine dans chaque trou.

3o. Planter loin de toute autre espèce de coton ou de gombo féri.

4o. Enfin planter dans un sol d'alluvion.

Nous croyons qu'on pourrait essayer de planter dans d'autres terrains, particulièrement dans ceux où l'on cultive le *Sea-Island*, qui, sous le rapport des graines et de la nature et de la longueur de la soie, offre la plus grande analogie avec le Coton-Bahmieh.

Nous recommandons instamment à ceux à qui l'Athénée a donné des graines de ce nouveau coton, de vouloir bien nous adresser, en temps et lieu, un rapport aussi circonstancié que possible, sur les résultats, bons ou mauvais, de leurs expériences.

Docteur ARMAND MERCIER.
Président de l'Athénée louisianais.

LE SILVER BILL.

Voici le texte du Silver Bill, tel qu'il a été amendé par le Sénat et adopté finalement par la Chambre. Il est actuellement entre les mains du Président.

Il est arrêté :

Qu'il sera frappé dans les diverses Monnaies des Etats-Unis des dollars d'argent du poids de cinq grains Troy d'argent, comme il est pourvu dans l'acte du 18 janvier 1887, sur lesquels seront les devises et inscriptions stipulées par le dit acte, lesquelles pièces de monnaie, ainsi que tous dollars d'argent frappés auparavant par les Etats-Unis au même poids et au même titre, auront cours légal à leur valeur nominale pour toutes dettes et obligations publiques et privées, sauf quand il en aura été autrement et expressément stipulé dans le contrat. Et le secrétaire du Trésor est autorisé et invité à acheter, de temps à autre, du métal d'argent au prix du marché, pas moins de deux millions de dollars par mois, et à le faire monnayer chaque mois, aussitôt après l'achat, en dollars de ce genre. Et une somme suffisante pour exécuter cette prescription est affectée par ces présentes sur tous fonds du Trésor n'ayant pas reçu une autre affectation. Et tout bénéfice en surplus provenant du monnayage sera porté au compte du Trésor et lui sera versé, conformément aux lois existantes touchant la frappe des monnaies, pourvu que le montant d'argent mentionné en une fois à l'achat de ce métal d'argent, non compris la monnaie qui en résultera, n'excède pas $5.000.000, et pourvu aussi que rien dans cet acte ne puisse être interprété comme autorisant le paiement en argent de certificats de dépôt émis en vertu des prescriptions de la section 254 des statuts révisés.

Section 2.—Tous actes ou parties d'actes incompatibles avec les stipulations du présent acte sont rapportés.

Section 3.—Immédiatement après l'adoption de cet acte, le président invitera les gouvernements des pays composant l'Union latine, et telles autres nations européennes qu'il jugera convenable, à se joindre aux Etats-Unis dans une conférence pour adopter une proportion convenante entre l'or et l'argent, afin d'établir sur une base internationale l'emploi de l'argent bi-métallique et d'assurer la fixité de valeur relative entre ces métaux; la dite conférence devant se tenir en tel lieu d'Europe ou des Etats-Unis, et à telle époque dans le délai de six mois, qui pourront être mutuellement agréés par les chefs du pouvoir exécutif des gouvernements y participant. Après que les gouvernements invités, ou trois d'entre eux auront signifié leur consentement à y participer. Le président devra avec le consentement du sénat nommer trois commissaires qui assisteront à la dite conférence au nom des Etats-Unis, et qui rapporteront ses actes au président, qui les communiquera au congrès. Les dits commissaires recevront chacun la somme de $2.500, plus leurs dépenses raisonnables, à approuver par le secrétaire d'Etat, et le montant nécessaire pour payer leur dépense et ces dépenses est affecté par ces présentes sur tous fonds du Trésor n'ayant pas reçu une autre destination.

Section 4.—Tout détenteur de monnaie autorisée par l'acte pourra la déposer au Trésorier ou à tout sous-trésorier des Etats-Unis, par sommes non inférieures à $10, et en recevra des certificats en coupons de $10 chacun, correspondant à ces les dénominations des notes des Etats-Unis. La monnaie déposée en représentant les certificats sera gardée au Trésor pour payer ces certificats sur demande. Les dits certificats seront reçus pour droits de douane, taxes et toutes dettes publiques, et quand ils auront ainsi été reçus ils pourront être émis à nouveau.

Les droits proposés sur les vins.

Voici d'après le projet de bill du tarif, quels seraient les droits sur les vins et liqueurs

Sur tous les vins non mousseux importés en barriques ne contenant pas plus de 22 pour cent d'alcool, et évalués à moins par gallon au plus,—vingt-cinq cents par gallon ; pour ceux évalués à plus de 40 cents mais pas au dessus de un dollar par gallon—soixante cents par gallon ; au-dessus d'un dollar par gallon — un dollar cinquante cents par gallon. Les vins de toute espèce importés en bouteilles, et non autrement taxés, seront soumis à un droit de cent pour cent *ad valorem* ; pourvu que tout vin importé contenant plus de 24 pour cent d'alcool soit considéré au profit des Etats Unis ; pourvu aussi qu'il soit à joué cinq pour cent et pas plus sur tous vins, liqueurs, cordiaux et esprits distillés fermentant, en bouteilles, à déduire de la quantité portée sur la facture à la place de la casse.

Le champagne et les autres vins mousseux en bouteilles, contenant chacun pas plus de un "quart" et plus de une pinte, six dollars par douzaine de bouteilles ; contenant pas plus d'une pinte chacune et plus d'une demi-pinte—trois dollars par douzaine ; et contenant une demi-pinte chacune ou moins—un dollar cinquante cents par douzaine ; et en bouteilles contenant plus d'un "quart" chacune, il sera payé en sus des six dollars par douzaine, la quantité excédant un "quart" par bouteille. Mais toutes liqueurs contenant plus de 24 pour cent d'alcool qui seront entrées sous le nom de vins seront considérées au profit des Etats-Unis.

Les eaux-de-vie et autres esprits manufacturés ou distillés avec des grains ou autres matériaux et non autrement tarifiés —deux dollars par gallon.

Sur tous les composés ou préparations dans lesquels les esprits distillés entrent comme élément de la valeur principale, il sera levé un droit qui ne sera pas moindre que celui imposé sur les esprits distillés.

Les cordiaux, les liqueurs, arrack, absinthe, kirsh, ratafia et autres breuvages spiritueux semblables ou autres contenant de l'esprit et non autrement tarifés —deux dollars par gallon de preuve.

Aucun taux ou droit moindre ne sera levé, collecté et payé sur les eaux de vie, esprits et autres breuvages spiritueux que ceux fixés par la loi pour la classe première preuve, mais ce droit sera accru en proportion de l'excédant de force au-dessous de la première preuve ne pouvant pas un droit moindre que 50 p. 0/0 ad valorem; et toutes les imitations d'eaux-de-vie ou d'esprits, ou de vins importés sous quelque nom que ce soit, seront soumis aux droits les plus élevés prescrits pour les articles véritables, et dans aucun cas le droit ne sera au-dessous de un dollar par gallon.

L'ale, le porter, la bière en bouteilles, trente cinq cents par gallon; autrement qu'en bouteilles vingt cinq cents par gallon.

Vermouth, le même droit que les vins du même coût.

Fusil oil (vitriol) ou alcool amylique deux dollars par gallon.

Ouverture de la Pharmacie
HOMŒOPATHIQUE
DE
BŒRICKE & TAFEL.
Cette pharmacie vient d'être ouverte au No. 130 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.
elle est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français, en anglais et en allemand.
SPRIX DE NEW YORK.
6 déc—1 an—t. 1. 2

ANT. CARRIÈRE, B. L. CARRIÈRE — G. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
CONSIGNATAIRES ROYALE ET DOUANE
Avons vu Bordeaux sur consignations à nos soins de Lafontan, Livery 2017—et Bordeaux.
1—97—1an

E. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC,
No. ..... RUE DE LA BOURSE ..... No.
Les plus grandes ventes apportées sont examinées de titres et sont rédigées avec ponctualité. Prêts sur charge également de procurer des prêts partout où on pourra prêter. 17 déc—1 an.

En débarquement du brig "Marseille" de Marseilles.
200 pièces HUILE J. Pagnol, grandes bouteille.
100 do do Amat do
50 caisses VERMOUTH Reilly Prats & Co.
25 barriques VIN BOUGE "Bergeron"
A vendre par A. BOCHERAU,
20 ms 1 2 rue St. Louis.

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

Jeudi, 14 mars 1878,
Représentation extraordinaire,
A la demande générale,
LA GRACE DE DIEU.
13 mars—

ALCAZAR FRANÇAIS.

Ce soir Jeudi 14 Mars 1878.
Donnée de
M. ANGEL CASTRO,
Sous le patronage des officiers du régiment d'Af. Tirailleurs d'Orléans.
Voyez le programme.
Admission.....25 cents.
14 mars—1t.

Théâtre des Variétés.

Engagement de l'artiste distinguée
ROSE ETYINGE,
qui paraîtra Dimanche, 17 mars. Lundi, Mardi, Mercredi en matinée et le soir, comme
COMTESSE CHANDOCE
—DANS—
LED ASTRAY.
Jeudi, dans son rôle original de—
Mlle SULTAN.
Vendredi, bénéfice de ROSE ETYINGE, dans le rôle de La Y Macbeth.
Samedi à midi, — Grande Matinée.
2 matinée—Rose Etyinge.
Lundi, 18—ANTOINE ET CLEOPATRE.
10 mars 8t

Grande exhibition de Bébés, AU GRUNEWALD HALL,

14 MARS, A MIDI

SOUS les auspices des Dames de la Nouvelle Orléans au bénéfice des vieillards infirmes qui prennent soin les Petites Sœurs des Pauvres. Il sera distribué à cette occasion des prix en récompense aux enfants de 4, 12, 18 et 24 mois. Il faudra une belle moisson ; ainsi que des rafraîchissements. On pourra se restaurer à prix très modérés de sorte que les visiteurs ne seront pas obligés de rentrer chez eux pour dîner. Comme le prix d'entrée est de 50 cts seulement pour les jeunes et les mamans, et de 25 cts pour les enfants, on espère que la ville entière se portera en spectacle séquel elle est connue.

Dames patronnesses.

Son Excellence Gov Nicholls.	
Mme Alfred Isaacson.	Hon Mat Pillsbury,
" F W Kirchoff,	Genl Beauregard,
" J B La Sizo,	Dr C Pepper,
" T O Dyer,	Dr A Cupdevielle,
" E Parker,	Dr W M Brickell,
" F Baco,	C McCready, Esq.,
" Jas Bowling,	P O Brien, Esq.,
" C Carriere,	C Claiborne, Esq.,

24 fév—ontémars

JARDIN WENGER.

Aux Nos. 11 et 13 de la rue Bourbon,
H. WENGER, PROPRIETAIRE.

L'ETABLISSEMENT vient d'être mis à neuf; il n'est actuellement PLUS BEAU DU SUD. Le public a pu en admirer les fresques et les autres ornements le samedi, 12 du courant, à sept heures du soir.

Il y trouve constamment un grand nombre de journaux européens et américains.

1, y a trois chambres à entrées distinctes, pour les dames et les familles.

Le plus grand orchestrion du monde exécute des airs de l'heure du matin à minuit.

LE LAGER BEER MILWAUKEE de Philp Best à cinq cents le verre 19 oct—6m.

AUX DAMES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LES Dames de la Nouvelle-Orléans sont invitées à venir examiner une excellente machine à Piteuse. Avec cette machine on économise le temps et l'étoffe : elle exécute toute espèce de points dans la plus grande perfection et avec une grande rapidité. Elle se vend 25 à 45 et on enseigne le fonctionnement. Je me recommande spécialement de ce genre de travail. Pilasage fait sur commande.

Mme E. K. ROGERS,
Agent général 2 Carondelet et entre Juna et St-Joseph.
17fév—1mois—D m Mar Jas

A vendre ou à louer,

Pour cause de retraite des affaires.

La fonds, le mobilier, les installations et la clientèle de la chaîne « CONFISMIS-RESTAURANT "RICH-LIEU." Avec la grande Salle-à-manger et 4 étages, centrale, jolie, pour le bon de—

"FLORENCE HOUSE,"

située au No 174 de la rue du Camp. On peut les acheter, ou les louer pour plusieurs années, à des conditions favorables. Le quartier est central et considéré comme un des meilleurs pour le genre de commerce. L'établissement a une grande clientèle et offre une fortune certaine à une entreprenante. Le propriétaire, après l'avoir dirigé, depuis 1871, se retire à la ville.

Pour les conditions et plus de détails, s'adresser à

C. E. GIRARDEY,
No 42 de la rue du Camp.
1er mars—1com—1j

MOULINS A FARINE de la Nouvelle-Orléans.

Webster & Dillingham

Aux Nos 82 et 84 de la rue Peters,
22 et 24 de la rue du Commerce,

Fabricants des premières qualités de FARINE par le nouveau procédé, spécialement pour le Commerce de la Ville et l'Exportation.

On trouvera chez eux, constamment, la FARINE GRAHAM qu'ils font tous les jours.

Du son frais, des shorts frais, les céréales pour navires, et les offres aux plus bas prix du marché.

Ils livrent la farine dans toutes les parties de la ville. 23 d'o—3m

PEOPLE'S LOAN OFFICE,

(Bureau de Prêts sur gages)
Coin des rues Royale et Conti.
ARGENT A PRETER
SUR DES ARTICLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.
AUX taux les plus réduits en ville.
Aussi, toutes sortes d'objets non réclamés à vendre
A TRES BAS PRIX.
17janv—4m

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER

17.....RUE BARONNE.....17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.
30janv—1an

Département des gages.

Metropolitan Loan and Savings Bank,
au No 8 de la rue de Chartres.
Nlle-Orléans, 2 février 1878.

AVIS—Avis est donné aux personnes qui n'ont pas payé l'intérêt des semaines pour renouvellement de leurs gages de vouloir payer le dit intérêt dès lundi, 11 Mars, sur l'avis de la forfaiture et la vente.
16fév—au limare

JULIEN SAGET,
Armurier, No 198 rue de Chartres,

A l'honneur de prévenir ses clients et les amateurs en général, qu'il vient de recevoir par la voie de LA CONLA, tant de sa fabrique que des meilleures maisons de Paris, un assortiment complet de toutes sortes d'armes, de munitions de chasse, revolvers de tous systèmes, de chasse Montéchisto, chaussées de sa marque, etc. Le tout, des derniers modèles, sera vendu à prix réduit à cause du retard de l'envoi et de l'état avancé de la saison. Il se charge de toute commande de fusils fins que l'on désirera.
16fév—1m

J. VERGNOLE,

.....Rue Dauphine.....65
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. E. CUBAS & CO. Cognac ; de la célèbre marque de vinaigre A. BELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson aux fonctions agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE
8 déc 77—1an Prop. Détaillé. Nlle-Orléans

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs.
9.....RUE DECATUR.....9
AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac F. Dubit Gabriel Godard de la Cognac, et Fameuse Absinthe Bolmarchez des Provinces. 1 février 77—1an

F. Gonthier.

MARCHAND — TAILLEUR
—ET—
Importateur de Drap français, de Cashemire, etc.,

VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 102 de la rue Carondelet, entre Gravier et St. Charles, où il se nommera toujours le seul et unique tailleur. Il vend du meilleur et du plus élégant, et aux prix les plus modérés. Il tient de rigueur à ne vendre que le meilleur et le plus élégant d'abord des marques de Paris, et aussi d'autres marques. Il se charge de toutes commandes pour habillement, manteaux, en partie de beaux draps noirs et autres, pardessus, fraques, redingotes, pantalons, gilets, fantaisies, pressons à coudre et habilles, les meilleures qualités de chaînes Pelmongrip, Conrad et Ambrosine sont toujours en vente.

M. S. M. SOUL est attaché à la nouvelle maison, et sera prêt comme toujours à servir ses amis et les clients.

A. LAMBERT,
Jos. WALSON & Co.
20 fév—1m

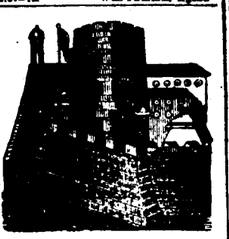

Malakoff Bitters,

PATENTE EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant.
6.....RUE CONTI.....6
Ce Cordial, agréable et très nourrissant est le stimulant le plus sain, que l'on ait encore produit jusqu'à ce jour. Il compose d'ingrédients végétaux et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant sur et bien connu pour le système digestif—est aussi un diurétique excellent.

Il n'a pas de rival parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son affirmation les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane, les plus éminents du Sud et du Nord, et les nombreuses demandes des malades qui ont pris ce remède merveilleux, ainsi que la constitution ébranlée du Public des Etats-Unis, et les nombreux décès de cette ville, sont les meilleurs témoins de la santé et les maux de reins. C'est un tonique très précieux dans le cas d'obstruction du système.

C'est un breuvage très offensif pour les hommes et les enfants et un excellent anti bilieux. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des femmes.

N. B.—Ce défier de contrefaçons. Les véritables BITTERS MALTKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant le nom de ses membres du propriétaire, la four représentée plus haut, et scellées au cachet rouge avec les initiales A. W.

C'est une préparation qui guérit rapidement des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies qui ont leur source dans l'impureté du sang.

Le contenu de la première bouteille n'a jamais manqué de soulager, et dans un cas les plus graves. Et le malade n'est pas soulagé après une ou deux bouteilles, il peut affirmer qu'il n'est pas atteint d'aucune des maladies mentionnées plus haut, il est inutile qu'il continue plus longtemps à prendre le remède. Les vertus de cet remède grâce à son vertu seulement, ce mélange, dont l'un une grande réputation dans tout le Sud et la plupart des premiers médecins le recommandent. On le trouvera chez les principaux pharmaciens.

Le prix de la bouteille est de $1,50.
FRESLEY & CO, propriétaires,
P. O. Box 1408, Nlle-Orléans.
A. LYONS,
Marchand en Gros.
17 nov—1an

S.N. PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DE VERITABLE ET CERTAINE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKY,

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., manufacturiers de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gâteries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
20 janv—1an

Avis aux contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à des conditions très avantageuses pour les intéressés. On sait que les délais accordés par la loi aux contribuables que Vous pour faire taxes d'Etat expirent le premier décembre prochain. Le soussigné réglera également toutes les taxes de ville. Il se chargera aussi de faire un renvoi exact de toutes les taxes arriérées sous les peines de ventes, taxes non sujettes aux réclamations de madame Gaubes.

JOHN T. DUFOUR,
No 6 Passage de la Bourse.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Rampart,
Nlle-Orléans.

L'EPILEPSIE.

Guérie radicalement en peu de temps d'un mois par les célèbres poudres du Dr. Gerard.

AFIN de convaincre les malades de l'efficacité de ces poudres, nous en ferons parvenir une boîte, franco à port. Le Dr. Gerard étant le seul qui ait pu guérir cette maladie du système nerveux de l'épilepsie, et comme nous savons que des milliers de personnes souffrent dans tous les pays du monde, nous ne pouvons mieux faire que d'en informer le public, et nous ne doutons pas que tout malade n'aura pas obtenu une guérison parfaite.

Prix d'une grande boîte, $2.50, ou 4 boîtes pour $ 8 envoi, par la malle, dans toutes les parties des Etats-Unis ou du Canada, en mandat ou C. O. D.

ASH & BORRINS,
300 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

LA CONSOMPTION,
Guérison positive.

CERT qui, malgré d'affections pulmonaires, combattant la guérison, éprouvent bien l'usage des CELEBRES POUDRES DU Dr. KISSNER. Tout le seul remède efficace contre la CONSOMPTION, contre les MAUX DE GORGE et les MALADIES DES POUMONS. Nous connaissons seulement quelques des cas dans lesquels nous avons pu en guérir, mais nous avons aussi des milliers de certificats aux malades, UNE BOITE FRANCO PAR POSTE.

Nous nous restamerons le prix que quand le malade sera parfaitement convaincu qu'il a trouvé quelque chose. Si vous ne pouvez pas guérir vous ne pouvez le dire. Nous ne demandons rien que ce que vous en ferez. Nous ne demandons rien que ce que vous en ferez. Nous ne demandons rien que ce que vous en ferez